

# Mega Info

Hebdomadaire togolais

N° 111

d'analyse et de promotion de projets de développement

Lundi, 17 janvier 2022

250 fCFA

La route au premier plan  
du développement



IBRAHIM BOUBACAR KÉÏTA N'EST PLUS DE CE MONDE

## Le Mali perd un grand homme

P.2&3



ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 2021

## 680 personnes ont perdu la vie au Togo, soit 57 décès par mois

P.4

ÉMERGENCE ECONOMIQUE

Le Togo et l'UE  
s'imposent  
un document  
conjoint de  
programmation  
pluriannuelle

P.4



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## MéToCoB poursuit la formation des patrons de presse

P.5

IBRAHIM BOUBACAR KÉÏTA N'EST PLUS DE CE MONDE

# Le Mali perd un grand homme

*Ibrahim Boubacar Keïta (souvent désigné par ses initiales IBK), né le 29 janvier 1945 à Koulikoro (AOF) et mort le 16 janvier 2022 à Bamako, est un homme d'État malien, président de la République du 4 septembre 2013 au 18 août 2020. Il occupe les fonctions de Premier ministre de 1994 à 2000 et de président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2007. Élu à la présidence de la République du pays en 2013, il est réélu en 2018. Lors du coup d'État de 2020, dans un contexte d'un mouvement populaire, il est arrêté par une garnison de militaires, avec le Premier ministre, Boubou Cissé, et plusieurs hauts responsables politiques ; dans la foulée, il renonce au pouvoir sous la pression de l'armée.*



Ibrahim Boubacar Keïta et son épouse avec le couple Obama en 2014.

## Formation

Il part en France à l'âge de 13 ans faire ses études secondaires au lycée Janson-de-Sailly à Paris et au lycée Askia-Mohamed de Bamako. Il étudie à la faculté des lettres de l'université de Dakar puis à l'université Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC), rattaché auprès de la même université. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un diplôme d'études approfondies en politique et relations internationales.

Il fréquente dans le même temps des milieux politiques de gauche radicale et la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, où il se lie d'amitié avec le Guinéen Alpha Condé.

## Vie privée

Ibrahim Boubacar Keïta est

marié à Keïta Aminata Maïga, et a quatre enfants. Son fils Karim fut député et est le gendre d'Issaka Sidibé, ancien président de l'Assemblée nationale.

## Carrière professionnelle

Après ses études, il est chargé de recherche au CNRS et enseigne les systèmes politiques du tiers monde au centre Pierre-Mendès-France, annexe de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.

De retour au Mali, il devient conseiller technique principal du Fonds européen de développement (FED), chargé de la mise en œuvre du premier programme de micro-réalisations par la Communauté économique européenne au Mali. Il est ensuite directeur-représentant de Terre des Hommes France (TDHF), ONG française et internationale pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

## Débuts en politique

De retour au Mali en 1986, il est militant de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adéma-PASJ). Après la chute du dictateur Moussa Traoré en 1991, il est le directeur adjoint de la campagne d'Alpha Oumar Konaré pour l'élection présidentielle qui se tient en avril et mai 1992. Après son élection, le nouveau président le nomme en juin 1992 conseiller diplomatique, porte-parole du président de la République du Mali. En novembre 1992, il est nommé ambassadeur du Mali auprès de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Burkina Faso et du Niger.

## Gouvernement et candidatures présidentielles

Ministre des Affaires étrangères, En novembre 1993, il devient

ministre des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine.

## Premier ministre

Quelques mois plus tard, le 4 février 1994, le président Alpha Oumar Konaré le nomme Premier ministre. Il occupe cette fonction jusqu'en février 2000, et préside l'ADEMA-PASJ. En 1999, il devient vice-président de l'Internationale socialiste.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2002, il ne parvient pas à imposer sa candidature pour succéder à Alpha Oumar Konaré et il démissionne du poste de Premier ministre le 14 février 2000, puis de la présidence du parti en octobre 2000. Il quitte alors l'Adéma-PASJ et part en semi-exil en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, au Gabon jusqu'en 2002. Avec ses partisans il fonde le Rassemblement pour le Mali (RPM), formation qu'il préside depuis juin 2001.

## Élection présidentielle de 2002

Candidat à l'élection présidentielle de 2002, Ibrahim Boubacar Keïta obtient 21,0 % des suffrages exprimés, au premier tour. Il arrive en troisième position, derrière Amadou Toumani Touré (28,7 %) et Soumaïla Cissé (21,3 %). Alors que seules quelque 4 000 voix le séparent de Soumaïla Cissé, il conteste les résultats tout en apportant son soutien à Amadou Toumani Touré, qui est élu lors du second tour.

À l'issue des élections législatives, sa coalition obtient le plus de sièges, ce qui lui permet d'être élu président de l'Assemblée nationale.

## Élection présidentielle de 2007

Ibrahim Boubacar Keïta est investi par son parti candidat à l'élection présidentielle le 28 janvier 2007. Il axe sa campagne sur une opposition au président sortant, Amadou Toumani Touré, et récuse le consensus comme mode de gouvernement. Au cours de la campagne, il accuse les partisans d'Amadou Toumani Touré d'utiliser les moyens de l'État pour la campagne de celui-ci. Au premier tour, il obtient 19,2 % des voix, se plaçant ainsi en deuxième position, derrière Amadou Toumani Touré, qui est réélu avec 71,2 %. Il réalise son meilleur score dans le district de Bamako, avec 38,5 % des voix. Ibrahim Boubacar Keïta conteste ces résultats,

accusant les partisans du président sortant de fraudes. Il rejoint ainsi les autres candidats de l'opposition, regroupés au sein du Front pour la démocratie et la république (FDR). La Cour constitutionnelle rejette finalement les requêtes déposées par ces candidats. Ibrahim Boubacar Keïta, au nom du FDR qu'il préside, tout en maintenant ses accusations de fraudes, prend acte de la décision de la Cour constitutionnelle et reconnaît Amadou Toumani Touré comme le président du Mali.

## Élection présidentielle de 2013

Le 26 juillet 2011, Ibrahim Boubacar Keïta est désigné candidat du Rassemblement pour le Mali à l'élection présidentielle prévue l'année suivante. Trois mois plus tard, neuf partis politiques rallient sa candidature, dont le Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (Miria) et l'Union des Maliens pour le progrès (UMP). Dans le cadre du coup d'État de 2012, Ibrahim Boubacar Keïta adopte une stratégie qui se révélera payante en rejetant le putsch tout en acceptant des concertations avec les militaires. L'élection présidentielle se tient finalement en 2013, après une guerre contre les djihadistes. Le chérif de Niourou, en accord avec les autres leaders musulmans, appelle à voter ouvertement pour Ibrahim Boubacar Keïta et mobilise ses moyens humains et financiers, à travers Sabati 2012. Ce soutien public des religieux à un candidat est une première dans l'histoire de la démocratie malienne.

Ibrahim Boubacar Keïta arrive en tête du premier tour. Au second tour, avant même la proclamation des résultats officiels, son adversaire, Soumaïla Cissé, reconnaît sa défaite. Les résultats lui accordent 77,6 % des voix contre 22,4 % pour Cissé.

Il prête serment le 4 septembre 2013 devant la Cour suprême. Le 19 juillet 2018, pour la première fois depuis le début de son mandat, Ibrahim Boubacar Keïta se rend à Kidal, contrôlée par les ex-rebelles de la CMA. Il annonce sa candidature à un second mandat le 28 mai 2018. Son bilan est, pour Le Figaro, « en demi-teinte ». Si en 2013, il bénéficiait de l'image de sauveur du Mali, en 2018, la paix qu'il avait promue n'est toujours pas arrivée, alors que des groupes armés et djihadistes continuent de sévir. La croissance économique est de 5 %,

Suite à la page 3

IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA N'EST PLUS DE CE MONDE

## Le Mali perd un grand homme

Suite de la page 2

l'inflation basse, la situation budgétaire stable et la production de coton est répartie, mais le Mali souffre encore d'un chômage inquantifiable, d'une forte pauvreté et d'un système éducatif précaire, l'OCDE estimant qu'un tiers des jeunes est illettré. Sa présidence a également connu une importante instabilité gouvernementale (cinq Premiers ministres et sept remaniements en cinq ans) ainsi que des affaires de corruption et de népotisme.

### Réélection en 2018

Au premier tour de l'élection présidentielle, Ibrahim Boubacar Keïta arrive en tête avec 41,4 % des voix, contre 17,8 % pour Soumaïla Cissé. Ces résultats officiels font l'objet d'une contestation pour fraudes de la part de 18 candidats du premier tour réunis lors d'une conférence de presse commune. C'est la première fois qu'un président sortant se retrouve en ballottage pour un second tour dans l'histoire du Mali. À l'issue du second tour, Ibrahim Boubacar Keïta est réélu avec 67,2 % des suffrages. Si l'opposition conteste ces résultats, l'Union européenne, avec 90 observateurs dans 440 bureaux de vote, indique ne pas avoir constaté de fraude au second tour.

### Second mandat : Investiture et nouveau gouvernement

Il prête de nouveau serment le 4 septembre 2018 devant la Cour suprême. Le 22 avril

2019, Ibrahim Boubacar Keïta nomme Boubou Cissé à la fonction de Premier ministre.

### Élections législatives contestées

Après plusieurs années de reports du scrutin, et malgré la pandémie de Covid-19 qui frappe le Mali, l'enlèvement du chef de file du principal parti

les élections législatives à la date du 19 avril 2020.

### Crise politique de 2020

Les 5 et 19 juin 2020, à l'appel de l'imam Mahmoud Dicko, des dizaines de milliers de manifestants sortent dans les rues pour réclamer sa démission. Cinq membres de la Cour constitutionnelle démissionnent. Le 10 juillet, lors de la troisième jour-



Ibrahim Boubacar Keïta lors d'une adresse à la Nation

d'opposition Soumaïla Cissé et de son équipe de campagne ainsi que de plusieurs agents électoraux et observateurs par un groupe djihadiste, et les menaces de représailles faites par des groupes terroristes envers les électeurs qui se rendaient aux urnes, Ibrahim Boubacar Keïta décide, contre l'avis de son opposition, de maintenir

née de mobilisation, des heurts se produisent, provoquant plusieurs morts ; des dirigeants de la coalition de l'opposition sont arrêtés puis relâchés. Le président décide alors de dissoudre la Cour constitutionnelle. La composition de la Cour constitutionnelle est intégralement renouvelée le 7 août. Cependant, l'opposition n'est pas associée

à cette décision. Des manifestations ont aussi lieu chaque vendredi pour réclamer la démission du chef de l'État ; elles s'ajoutent à une grève des enseignants, un appauvrissement du pays, à de sanglants conflits ethniques entre Peuls et Dogons et aux difficultés rencontrées par le pouvoir exécutif pour assurer son autorité sur l'ensemble du territoire.

Alors que le Cédéao propose la démission de 31 députés dont l'élection est litigieuse, dont le président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, le président Keïta refuse de dissoudre l'Assemblée nationale.

### Renversement

Le 18 août 2020, vers 16 h 30, Ibrahim Boubacar Keïta et son Premier ministre, Boubou Cissé, sont arrêtés par une garnison de militaires en révolte. Les deux dirigeants sont conduits par les militaires révoltés dans des véhicules blindés à Kati, où se trouve le camp militaire Soundiata-Keïta, à 15 km de Bamako ; c'est également depuis ce camp qu'avait été lancé le coup d'État de 2012.

La nuit suivant son arrestation, le président de la République, toujours détenu par l'armée et les putschistes dans le camp militaire de Kati, annonce, masque sur la bouche, la dissolution du parlement et du gouvernement, ainsi que sa démission de ses fonctions de chef de l'État. Au cours de cette allocution, retransmise en direct, il déclare notamment : « Si aujourd'hui il a plu à certains éléments de nos forces armées de conclure que cela devait se terminer par leur intervention, ai-je réellement le choix ? M'y soumettre, car je ne souhaite

qu'aucun sang ne soit versé pour mon maintien aux affaires. C'est pourquoi je voudrais en ce moment précis, tout en remerciant le peuple malien de son accompagnement au long de ces longues années et la chaleur de son affection, vous dire ma décision de quitter mes fonctions, toutes mes fonctions, à partir de ce moment ». La foule célèbre alors le putsch sur la place de l'indépendance.

### Après la présidence

Le 22 août, alors qu'une délégation de la Cédéao se rend dans le pays pour tenter d'obtenir son retour au pouvoir, il décline une telle proposition. Le chef de la délégation, l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, affirme que la démission d'IBK n'était pas contrainte. Le 27 août, après des négociations avec la Cédéao, la junte annonce avoir libéré Ibrahim Boubacar Keïta. Ce dernier reste cependant assigné à résidence avec un accès restreint à internet et aux réseaux téléphoniques, et se voit privé de visites. Au même moment, une source annonce que le député Karim Keïta, fils du président déchu, a quitté le pays depuis deux jours.

Il est hospitalisé le 1er septembre après avoir été victime d'un léger accident vasculaire cérébral. Quatre jours plus tard, il se rend à Abou Dabi pour être soigné, la junte précisant que son séjour à l'étranger ne pourra excéder trois mois. Le 21 octobre, Ibrahim Boubacar Keïta rentre à Bamako après son séjour médical aux Émirats arabes unis. Le 16 janvier, la famille d'Ibrahim Boubacar Keïta annonce son décès.

La rédaction

## Coopération : l'Inde consolide ses liens avec le Togo

L'Ambassadeur de l'Inde au Togo, Sanjiv Tandon, a été reçu jeudi 13 janvier 2022 à la Primature, par Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. Au menu des discussions, les excellentes relations d'amitié et de coopération entre New Delhi et Lomé.

L'entrevue a permis au diplomate indien, de présenter ses vœux de la nouvelle année au Premier ministre et de discuter des pistes de renforcement de la coopération entre les deux pays. L'ambassadeur Sanjiv Tandon a confié avoir fait le point des engagements de la coopération bilatérale avec la cheffe du gouvernement.

« Depuis que j'ai présenté mes

lettres de créance au chef de l'État le 23 juillet 2021, j'étais animé d'un empressement à rencontrer le Premier ministre pour discuter de mon engagement ainsi que des nouveaux axes de coopération identifiés. », a dit M. Tandon.

Le Togo et l'Inde entretiennent de bonnes relations et l'Inde accueille depuis quelques années des étudiants togolais pour des études dans plusieurs domaines.

Le pays de Mahatma Gandhi participe également à la préservation du parc national de Fazao Malfakassa en lien avec la lutte contre la déforestation.

La rédaction



L'ambassadeur de l'Inde au Togo reçu par Mme le premier ministre

## EMERGENCE ECONOMIQUE

# Le Togo et l'UE s'imposent un document conjoint de programmation pluriannuelle

Les interventions de l'Équipe Europe au Togo d'ici à 2027 se feront désormais sur la base du Document conjoint de programmation pluriannuelle (DCP) 2021-2027. Ce mécanisme élaboré dans une démarche inclusive a été officiellement lancé ce 12 janvier 2022 à Lomé au

thias Veltin au Togo.

Le Document conjoint de programmation (DCP) 2021-2027 adopté en décembre 2021, décrit les principes généraux, les objectifs, les orientations et les modalités de la coopération conjointe européenne en appui aux efforts de développement

relles ainsi que l'appui à la consolidation d'une société apaisée et résiliente.

Ce nouveau cadre de partenariat permettra à notre pays de renforcer sa politique de développement économique et social inclusif, de promouvoir l'investissement, la gouver-

engagement de l'Union européenne notamment dans le domaine de la coopération et de la solidarité européenne avec le Togo. Il a une valeur ajoutée dans la coordination de la coopération entre l'Union européenne, la France et l'Allemagne ».

Les ambassadeurs de la France et d'Allemagne ont tour à tour présenté la contribution de leur pays respectif à l'élaboration de ce document conjoint de programmation qui vient restructurer le cadre de partenariat entre l'Union européenne (UE) et le Togo et pris l'engagement d'œuvrer à son implémentation.

Le lancement de ce document stratégique vient à point nommé au moment où le gouvernement togolais multiplie les efforts pour relever les défis du développement socioéconomique et du bien-être des populations dans un contexte de crise sanitaire.

Le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires a remercié au nom du gouvernement les partenaires pour la qualité de la coopération et leurs appuis inestimables à l'élaboration de ce document conjoint de programmation qui s'aligne sur les priorités nationales.

« Je voudrais renouveler les sincères remerciements du gouvernement à la Commission européenne, à l'Allemagne et à la France en particulier pour leur sollicitude permanente à l'endroit du gouvernement togolais et pour la qualité de la coopération qui ne cesse de se renforcer de jour en jour et surtout pour leur accompagnement dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement en faveur du bien-être des po-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

pulations »

Le ministre d'État a rendu à cette occasion, un vibrant hommage au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, « pour sa vision éclairée et son leadership sans précédent dans le pilotage des actions de développement du Togo ». Il a invité tous les acteurs impliqués dans l'exécution de ce document à prendre des dispositions nécessaires pour la mise en œuvre rapide des projets en vue de réaliser une bonne performance.

Le Document conjoint de programmation (DCP) 2021-2027 sera réalisé en deux phases consécutives. La première de 2021 à 2024 et la seconde de 2025 à 2027.

Conformément à la feuille de route gouvernementale, l'Équipe Europe a déjà engagé en 2021 dans le cadre de la première année de mise en œuvre du Document conjoint de programmation pluriannuelle (DCP) plus de 243 millions d'euros, soit près de 160 milliards de CFA, pour de nouveaux projets prioritaires.

Les actions de l'Union européenne (UE) au Togo en phase avec le Document conjoint de programmation (DCP) seront financées par « Europe dans le monde », anciennement appelé Fonds européen de développement (FED).

La rédaction



Face à face, la délégation de l'UE et les membres du gouvernement togolais

cours d'une cérémonie présidée par Monsieur Payadowa Boukpéssi, ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

C'était en présence de Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, des ministres Gilbert Bawara de la Fonction publique, Sani Yaya de l'Économie et des finances, et des Ambassadeurs de l'Union européenne, Joaquin Tasso Vilallonga, de la France Jocelyne Caballero et d'Allemagne, Mat-

du Togo, tels que définis dans la feuille de route quinquennale gouvernementale.

Le DCP offre une large palette d'acteurs ainsi que plusieurs gammes d'interventions à savoir l'appui budgétaire, les prêts, les dons, les garanties, les possibilités de mixages et l'assistance technique et financière.

A travers ce document stratégique, l'Équipe Europe s'engage résolument à soutenir le gouvernement togolais dans trois domaines à savoir le développement humain, l'agro-industrie, la gestion et la protection des ressources natu-

rance et de consolider la paix et l'harmonie sociale.

L'Ambassadeur Joaquin Tasso Vilallonga, chef de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Togo s'est réjoui de la pertinence des axes contenus dans le document qui permettront de renforcer davantage le partenariat entre l'instance européenne et le Togo et le dynamisme du développement économique et social du pays. « Le document que nous avons aujourd'hui, après la visite de haut niveau de l'Équipe Europe à Lomé il y a quelques semaines seulement, est la matérialisation concrète de cet

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 2021

# 680 personnes ont perdu la vie au Togo, soit 57 décès par mois

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Gal Yark Damehane a fait, en milieu de semaine, le point des accidents de circulation survenus courant l'année 2021. Il avait à ses côtés son collègue des transports routiers, aériens et ferroviaires, Affoh Atcha-Dedji. On retient qu'il y a eu au total 7392 cas d'accidents sur les routes

togolaises avec plus de 680 morts. Un bilan qui attire davantage notre attention et nous interpelle tous.

De juillet à décembre 2021, les services compétents ont noté 3577 cas d'accidents sur les routes togolaises avec 334 décès et 4655 blessés. A cela s'ajoutent les 3815 cas enregistrés de janvier à juin 2021

avec 346 morts et 4.721 blessés.

Ce qui fait un total de 7392 de janvier à décembre 2021 et 680 morts. Le nombre des blessés se chiffre à 9376. Les cas liés aux engins à deux roues sont les plus nombreux avec presque 400 motos.

Le Général Damehane Yark et son collègue Affoh Atcha-Dedji

évoquent plusieurs facteurs pour expliquer la hausse du nombre des accidents de circulation au Togo. Les deux ministres de Faure Gnassingbé pointent l'excès de vitesse, la non-maîtrise des engins, les dépassements hasardeux et globalement le non-respect du Code de la route. Plusieurs mesures sont annon-



Photo archive d'un accident

cées pour les prochains jours afin de limiter les dégâts.

La rédaction

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**MéToCoB poursuit la formation des journalistes**

Au Togo, la corruption reste un réel problème. Environ 10 milliards d'euros sont versés chaque année par des particuliers et des entreprises sous la forme de pots-de-vin. C'est selon une récente étude menée par la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia). Le problème de la corruption se posant, Médias Togolais contre la Corruption et le Blanchissement (MéToCoB) a entamé depuis 2020 des actions pour son éradication. Jeudi, l'association a ouvert à Kpalimé une formation à l'intention des patrons de presse du Grand Lomé sur les mécanismes de lutte contre le phénomène.

La rencontre de Lomé est initiée en collaboration avec l'Office Togolais des Recettes

(OTR). Elle vise à œuvrer pour valoriser le contenu des productions médiatiques sur les phénomènes liés à la corruption et aux infractions assimilées.

Il est question de former les journalistes sur la façon d'aborder les questions de corruptions et infractions assimilées et d'accroître la visibilité de l'OTR. Dans ce sens, ils sont outillés sur la réglementation fiscale en vigueur au Togo, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur le phénomène et les outils de prévention à l'OTR les techniques du journalisme d'investigation et le blanchiment d'argent et ses conséquences sur l'économie d'un pays. MéToCoB a déjà formé des

journalistes des régions de la Kara, centrale, plateaux et maritime sur le fléau.

Selon Michel Tchadja, la contribution des médias dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent passe par une mobilisation plus grande des organes de presse répartis sur l'ensemble du territoire.

« Les professionnels des médias doivent avoir une bonne connaissance de ces infractions. Pour réussir cette mission, il faut avoir une pépinière de journalistes qui maîtrisent les facettes des dits phénomènes et surtout la façon de les combattre », a assuré le président de MéToCoB.

Créée en 2019, MéToCoB rend visible les actions du gouvernement togolais et de ses parte-



naires visant à éradiquer le phénomène et les infractions assimilées qui grèvent dangereusement l'économie du pays.

L'association sensibilise aussi les citoyens togolais sur les fléaux. Elle dénonce les corrupteurs et les corrompus.

## OTR

**720 milliards mobilisés en 2021**

L'Office togolais des recettes (OTR) a réalisé en 2021, une performance exceptionnelle, en termes de mobilisation de recettes fiscales et douanières.

Selon les données officielles, les recettes mobilisées au cours des 12 derniers mois, ont atteint près de 720 milliards F CFA malgré les aléas de la pandémie au coronavirus.

L'année a été « exceptionnelle, malgré le contexte économique et sanitaire », se réjouit le Commissaire général de l'OTR, Philippe Tchodé.

La performance, dont le ton avait été donné dès le premier semestre, s'inscrit dans la même tendance haussière observée au cours des dernières années : 652 milliards F CFA collectés en 2020 et 624 milliards l'année d'avant. Pour le patron de l'office, il s'agit surtout d'une avancée notable, impulsée notamment par les nombreux efforts de promotion de civisme fiscal, ou encore la dématérialisation et la digitalisation des procédures, limitant ainsi les fraudes.

La rédaction

**Kako Nubukpo : une intelligence qui ne fléchit pas**

Le Commissaire du département de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA), Prof Kako Nubukpo soutient le Mali suite aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA.

« Au peuple souverain Malien, je souhaite apporter tout mon soutien et ma solidarité », écrit l'ancien ministre togolais dans un message posté sur sa page Facebook.

Pour le macro économiste, la situation actuelle que traverse le Mali doit servir de preuve « palpable » pour tourner la page du francs CFA.

« L'ouvrage publié en 2016 «

Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : à qui profite le franc CFA ? », a planté le décor du chantage inhérent au système CFA que subit le peuple souverain du Mali aujourd'hui. Cette crise sans précédent doit permettre l'initiation d'un dialogue entre toutes les parties prenantes au-delà d'une lecture partielle et partielle des concepts de légalité et de légitimité. Comme rappelé aux états Généraux de Lomé, l'émancipation monétaire de l'Afrique de l'Ouest est une urgence africaine », a-t-il souligné dans son posting.

Il faut rappeler que la Cédéao a sanctionné le Mali en raison de l'incapacité et du manque de volonté de la junte de fixer une



Commissaire du département de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA), Prof Kako Nubukpo

date précise pour organiser les élections dans le pays. Une décision de la communauté ouest africaine qui est critiquée par plusieurs organisations panafricaines et certaines puissances étrangères dont la Russie et la Chine, la Corée du Nord etc.

canistes et certaines puissances étrangères dont la Russie et la Chine, la Corée du Nord etc.

La rédaction

## DISPARITION DE CHARLES DEBBASCH

**Le constitutionnaliste laisse un vide chez les siens**

Le regretté âgé de 85 ans serait souffrant depuis de nombreux mois. Il a été évacué en Europe pour des soins selon des informations. Finalement, il ne s'en sortira pas. Juriste et universitaire chevronné, ce français est au service de plusieurs pays africains dont le Togo depuis plus de 30 ans.

Charles Debbasch a apporté sa touche au Togo depuis le début des années 1990 et s'était fait naturaliser togolais depuis longtemps. Sa disparition crée certainement un vide auprès de ceux à qui il rendait service notamment en matière de reformes constitutionnelles.



Sous l'ancien chef de l'Etat, Gnassingbé Eyadema, il officiait comme conseiller juridique. Depuis, il a été fait ministre, conseiller spécial du président Faure Gnassingbé. Charles Debbasch est né le 22

octobre 1937 à Tunis. Agrégé de droit public, il a enseigné le droit administratif et les institutions politiques à l'Université d'Aix-Marseille III pendant environ 40 ans.

Il a également été professeur

au Collège d'Europe, et dans des facultés étrangères. Il a créé l'Institut de droit des médias de l'Université d'Aix-Marseille, et l'a dirigé pendant 10 ans.

De même, il a rédigé plus de 30 ouvrages sur la politique, le droit administratif et le droit constitutionnel.

Notons par ailleurs que Charles Debbasch a été conseiller de nombreux chefs d'Etat africains. Il a également apporté ses contributions dans la rédaction des constitutions des pays comme le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo, entre 1980 et 1990.

La Rédaction

DOMAINE GOLF CLUB DE LOMÉ

## Les collectivités propriétaires « frustrées » par un « étrange » communiqué de quatre ministres

Les collectivités propriétaires du domaine du « Golf Club de Lomé » dit encore « Terrain de Golf à Agoè » en face de l'Hôpital Saint Peregrin en construction, sont à bout de force après plus de 10 ans de bataille judiciaire.

Ayant remporté le procès contre l'Association Golf Club du Togo qui occupe le domaine depuis plus de 50 ans sans honorer ses engagements, les propriétaires ne peuvent toujours pas jouir pleinement de leur droit, tel que décidé par la justice togolaise. Et pour cause, un communiqué commun signé, le 20 décembre 2021 des ministres chargés, de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, de l'Économie et des finances et de celui de la Sécurité et de la protection civile, interdit le lotissement du domaine en raison du « processus d'approbation du schéma directeur d'aménagement urbain du grand Lomé en cours ».

Face à la presse, mardi 11 janvier 2022, les propriétaires ter-

rains ont qualifié ce communiqué « d'étrange » puisque, d'après eux, les travaux de lotissement du domaine ont été déjà faits avec le quitus du ministère de l'Urbanisme.

« Le domaine que nous appelons Golf Club de Lomé est la propriété légale des collectivités AZIAMI, AMAGANTSÉ, LEKÉ, TAKOU, KEME et des décisions en dernier ressort par la Cour suprême leur reconnaissent ce droit. Alors que le bail problématique de 50 ans au demeurant non respecté, mais qui cependant permettait à l'Association Golf Club de Lomé d'occuper les lieux devait prendre fin le 31 décembre 2022, et pendant que la non-reconduction du bail a été bien notifiée à l'association, un étrange communiqué conjoint de 4 ministères tombe le 20 décembre 2021 et tente de semer la confusion dans l'opinion », a laissé entendre Eugène Atigan, président du Comité international le Super Cabaret, une association de défense des Droits de l'Homme engagée aux côtés des



Payadowa Boukpéssi, ministre en charge de l'administration territoriale

collectivités pour leur droit. Selon les informations, l'Association le « Golf Club du Togo » n'avait baillé en 1976, qu'une superficie de 2,5 hectares chez la collectivité « Kpatima » en vue de mener ses activités. Mais au fil des années, celle-ci s'est permis d'étendre ses installations sur environ 23 hectares appartenant à quatre autres collectivités. En 2014, les familles avaient assigné l'Association Golf Club du

Togo en justice pour confirmer leur droit de propriété sur le domaine exploité. À l'issue du procès, le droit de propriété des collectivités a été reconnu et l'institution sportive a été condamnée à verser plus 465 millions de F CFA aux collectivités. Chose qui n'a jamais été faite.

Face à cette injustice, les familles ont de nouveau saisi la justice qui va ordonner le 19 fé-

vrier 2021, l'expulsion de l'association du domaine querellé.

« Depuis plus de 10 ans, nous nous sommes lancés dans cette longue procédure judiciaire avec ce que cela coûte. Nos économies sont finies et les personnes chez qui nous avons fait des prêts pour les frais des tribunaux nous poursuivent. Aujourd'hui nous les collectivités voulons juste rentrer dans nos droits et jouir de nos biens. C'est pour ça que nous avons mis un terme au bail à la date du 31 décembre 2021. Depuis plus de 50 ans, nous souffrons à cause de la pauvreté pourtant, nous avons des propriétés. Le communiqué des quatre ministres dont la date est visiblement surchargée tente de s'opposer à une décision rendue par la cour suprême. Depuis la sortie de ce communiqué, nous avons déjà enterré trois de nos proches décédés à cause des frustrations que cette situation a engendrées », a condamné, Kpatima Edem, un des mandataires des collectivités.

Les familles disent vouloir juste la liberté de disposer de leurs biens et les vendre à qui elles veulent. Elles invitent le gouvernement à mettre à « l'injustice sociale » causée par ce litige.

Avec afreepress.tg

CHAMPIONNAT DE LA GASTRONOMIE TOGOLAISE 3E ÉDITION

## La phase éliminatoire a démarré dans la région des Plateaux

La phase éliminatoire de la 3e édition du Championnat culinaire sur la gastronomie togolaise (CHACUGATO) a démarré le 7 janvier 2022 à Atakpamé (165 km au nord de Lomé) avec l'étape de la région des Plateaux.

Initié par l'Union des acteurs de la gastronomie togolaise (UAGT), ce concours qui vise à promouvoir la gastronomie togolaise à travers la valorisation des produits du terroir, a permis à une dizaine d'hommes et de femmes de cette région de démontrer leur savoir-faire en matière de restauration en proposant des mets locaux.

Les épreuves se sont déroulées par vague de 5 candidats. Pen-

dant quarante minutes, les 14 candidats en lice, ont fait preuve de créativité pour proposer des mets à partir d'ingrédients locaux. Ils ont réalisé entre autres : du wassawassa (faite à base de la farine d'igname), du fonio, broussa (ragoût d'igname), de la pâte accompagnée de la sauce gombo ou gboma, kodoro (sauce à base des feuilles de baobab), du haricot concassé, du pinon (pâte à base de la farine de manioc)...

À l'issue des épreuves, c'est le menu présenté par Marie-Rose Kpema qui a le plus séduit le jury composé de professionnels de la gastronomie et présidé par Mme Vivi RougbaAdjamagbo, proprié-

taire du restaurant Vivi Royal. Cette candidate a réalisé en un temps record, du « Pinon » dressé avec des coupes de tomates et d'oignons hachés, accompagné de sauce gombo à l'huile rouge garnie de viande de bœuf et de poisson.

Elle décroche ainsi sa qualification pour la grande finale du concours, prévue au cours du mois d'avril à l'hôtel 2 février 2022.

La phase éliminatoire de ce concours se poursuit dans les autres régions avec l'étape de la région Centrale qui se tiendra le 18 janvier 2022 à Sokodé.

« Le rêve de l'UAGT, c'est de renverser la tendance afin que dans nos restaurants, on re-



trouve 80, voire 90% des mets togolais contre 10% des mets occidentaux. C'est une manière d'encourager nos producteurs agricoles. Nous avons un patrimoine culinaire très riche et très diversifié. Nous rêvons de l'inscrire un jour au patrimoine immatériel de l'Unesco », a laissé entendre Abdel Aziz Awesso, président fondateur de l'UAGT et chef cuisinier.

Selon le premier responsable de l'organisation, l'inscription au CHACUGATO est ouverte à tout Togolais passionné de la cuisine. Créée en 2013, l'UAGT est une association regroupant plusieurs centaines de producteurs, de transformateurs agricoles, de chefs cuisiniers et de restaurateurs qui œuvrent activement pour la valorisation et la sauvegarde de la gastronomie togolaise sur le plan national, et de sa

promotion à l'échelle internationale.

Elle est l'un des animateurs majeurs de la Journée mondiale du Tourisme, célébrée le 27 septembre chaque année, à travers l'exposition d'une bigarrure de mets.

Sur le plan international, l'UAGT est membre de l'African Chiefs Union (ACU) la faïtière panafricaine des organisations de chefs cuisiniers et de restaurateurs.

Elle participe chaque année aux différentes compétitions culinaires internationales, notamment le Festival HAAP (Hospitality All African People Imbizo) et le WAFFEST (West Africa Food Festivals).

En 2018, l'UAGT a avait remporté le 3e prix du festival HAAP organisé au Nigeria et un trophée en 2019 en Afrique du Sud.

Olivier Adza.

**Mega Info**  
Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projet de développement

Récépissé N° 05 65 / 02 / 11 / 17 / HAAC

Siège: Kégué: à 300 m côté Nord du Stade

Tél: 90 83 08 78 - 99 92 89 44

e-mail: infomega385@gmail.com / 22 B.P 249 Lomé-Togo

**Directeur de Publication:**

EGNANG K. Uriel

**Rédaction:**

Uriel Egnang  
Blandine Modoukpè

**Tirage:** 2000 exemplaires

**Imprimerie:** Direct Print

19ÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ENTENTE

## Les ministres envisagent un nouveau plan stratégique 2022 - 2027

La 19ème réunion Ordinaire du conseil des ministres du Conseil de l'Entente s'est tenue mercredi à Lomé. Elle a été présidée par le ministre togolais des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'étranger, Prof Robert Dussey en présence de Marcel Amon-Tanoh, le nouveau secrétaire exécutif de l'organisation. Cette rencontre fait suite à la 21ème réunion du Comité des Experts tenue le 8 janvier dernier dans la capitale togolaise.

Les travaux ont été consacrés essentiellement sur l'adoption et l'examen du projet annuel de performance au titre de l'année 2022 guidé par la logique du budget programme.

L'exercice s'inscrit dans une constante logique de bonne gouvernance adoptée par le Conseil depuis plusieurs années et qui permet aux acteurs de faire le point de l'état d'avancement des chantiers et des projets dans l'espace Entente.

Ainsi, la situation financière du CERFER, l'état d'avancement des réformes, les rapports d'activités des différentes institutions et les situations de créance de trésorerie de l'ensemble du dispositif communautaire ont été examinés.

« Malgré les difficultés et tumultes, le Conseil de l'Entente a connu des performances encourageantes grâce à une mutation fonctionnelle et opérationnelle opérée depuis les réformes de 2011. Cette performance qui nous permet



aujourd'hui d'entretenir l'espoir et le rêve d'une intégration encore plus accrue dans l'espace Entente », a indiqué Robert Dussey, président du conseil des ministres du Conseil de l'Entente.

Le Conseil des Ministres a adopté le Projet Annuel de Performance (PAP 2022) d'un montant 2 076 000 000 de FCFA, conformément au Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses 2020-2022 du Conseil de l'Entente. Il a encouragé le Secrétariat Exécutif, à engager la réflexion pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2023-2027, l'actuel plan arrivant à terme en 2022.

En ce qui concerne le financement des Programmes, le Conseil des Ministres a recommandé au Secrétariat Exécutif d'accélérer l'élaboration de la stratégie mobilisation des ressources, assortie d'un plan intégré de mobilisation des ressources, afin de mieux coordonner l'ensemble des actions de mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers.

Le Conseil des Ministres s'est réjoui du bouclage du financement par emprunt bancaire pour la construction de la Tour Entente à Abidjan en Côte d'Ivoire, avec un apport de 12 milliards de FCFA de Coris

Bank International Côte d'Ivoire; 8 milliards de FCFA de la Banque Nationale d'Investissement de la Côte d'Ivoire et 15 milliards de FCFA de la Banque Ouest-Africaine de Développement.

Un accord a aussi été donné au président du conseil des ministres pour la signature des lettres de Confort du Conseil de l'Entente à Coris Bank International Côte d'Ivoire et à la Banque Nationale d'Investissement de la Côte d'Ivoire. Cela permet de constituer pour elles, un élément de garantie classique.

Le Conseil des Ministres a par ailleurs noté, les avancées enregistrées sur le projet du Mall

de Niamey et a invité le Secrétariat Exécutif à accélérer la recherche des partenaires pour le bouclage du financement. Le Conseil a également pris connaissance de la manifestation d'intérêt du Burkina Faso pour la réalisation d'une Tour à Ouagadougou.

Quant au Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER), il est révélé qu'une note des rapports d'activités et des rapports financiers a été prise au 31 décembre 2019 et 2020, au 31 octobre 2021 ainsi que de l'état d'avancement de la réforme.

Après avoir reçu des mots de félicitations, il a été recommandé au Directeur Général de poursuivre les échanges sur l'ouverture du Conseil d'administration du CERFER au secteur privé. Notamment les patronats des pays membres du Conseil de l'Entente.

Rappelons qu'au cours de l'exercice, le Conseil a pris acte de la nomination, par le président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, du ministre Marcel Amon-Tanoh. Ceci, en qualité de Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, pour compter du 1er janvier 2022.

Dans le même temps, un hommage a été rendu par ailleurs à l'ex secrétaire exécutif, Patrice Kouame, pour son « leadership remarquable » à la tête de l'Organisation depuis la relance de ses activités en 2012.

La Rédaction

## Les meilleurs points de ventes (PDV) Tmoney des produits Togocom dans la région de Kara ont été primés

Ils sont au nombre de 10 à recevoir chacun leur récompense mardi passé. Ceci, dans le cadre de la promotion lancée depuis 22 novembre dernier sur les tarifs des transactions TMoney.

« Aujourd'hui nous avons primé 10 personnes venant de partout, dans la région de Kara. Ce sont eux qui ont rempli les critères en termes d'engagement au cours de cette période promotionnelle. Ceux qui aimeraient gagner aussi doivent toujours faire mieux qu'avant. Puisque la promotion continue jusqu'à fin janvier 2022 », a laissé entendre Lolonyo Komlatse, manager distribution mobile money Togocom.

Les prix réceptionnés par les 10 meilleurs PDV sont une

moto et du cash pour des montants de 300.000, 200.000 et 100.000 FCFA.

Pour la circonstance, Wassiou-Tidjani, le gagnant de la moto, et les 9 autres ont exprimé leur joie.

« Je suis très content pour le cadeau que Togocom m'a offert. Au nom de mes collègues, je dis encore une fois encore merci aux responsables de Togocom pour cette offre. Nous promettons de déployer le meilleur de nous pour la satisfaction des clients », a livré M. Tidjani.

L'équipe de Togocom s'est rendu par la suite à Sokodé afin de procéder au même geste en faveur des PDV de la région centrale.

La rédaction



# INFORMATION



**ENSEMBLE,  
CONSTRUISONS  
NOS ROUTES**



## TARIFS DE PEAGE

VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	<b>2 roues</b>	<b>50F</b>
	<b>Tricycle</b>	<b>100F</b>
	<b>Vehicule léger</b>	<b>500F</b>
	<b>Minibus de 9 à 15 places</b>	<b>600F</b>
	<b>Autocar / Bus</b>	<b>1500F</b>
	<b>Poids lourd à 2 essieux</b>	<b>2500F</b>
	<b>Poids lourd à 3 essieux</b>	<b>3000F</b>
	<b>Poids lourd à 4 et 5 essieux</b>	<b>3500F</b>
	<b>Poids lourd à 6 et 7 essieux</b>	<b>4000F</b>
	<b>Poids lourd à 8 et plus</b>	<b>7000F</b>